



Commission des menus du

21 septembre 2023

Participants :

- SOGERES : 4 représentants du prestataire SOGERES
- Mairie : Mme Fommarty, adjointe aux affaires scolaires et Mme Marquis
- Diététicienne de la Mairie
- 2 Responsables de sites des écoles
- Représentants des associations de parents d'élèves : 2 parents représentants l'APELGC, 1 parent représentant la FCPE et 1 parent représentant Les Parents de Voltaire

Remontées des représentants des pôles de restauration

- Goûter du mercredi : demande du personnel de prévoir des goûters faciles à emporter pour les navettes.

Attention à ne pas mettre les goûters gourmands (viennoiserie, etc) uniquement le mercredi pour éviter les injustices envers les enfants qui ne sont pas au centre de loisirs.

Remontées et questions des représentants des parents d'élèves

- Concernant l'école élémentaire R. Guest, problèmes lors de la 1^{ère} semaine de la rentrée au niveau des menus, modification entre les 1ers et les derniers.
- Quantités perçues comme faibles lors de la semaine de la rentrée.
- Répétitivité des goûters avec du pain baguette 4 jours sur 5.

Réponses de la part de la Mairie et de Sogeres

- Au final, les enfants en navette avec goûter sont très peu nombreux (moins de 10). Donc, à voir vraiment si les goûters du mercredi sont à modifier lorsqu'ils ne sont pas pratiques.

- Concernant la 1^{ère} semaine de la rentrée, il manquait 500 repas au total sur la ville côté Sogeres. Donc, effectivement, un réassort a été proposé dans toutes les écoles de la ville. Le réassort est prévu dans les écoles élémentaires dans ce cas.

Le fait que les parents ne se soient pas inscrits à l'avance (maximum dernière semaine d'août), la 1^{ère} semaine de la rentrée a été compliquée au niveau des effectifs. De plus, par rapport à l'année dernière, les effectifs à la cantine ont augmenté.



Commission des menus du

21 septembre 2023

- Le grammage est imposé par la loi, ce n'est pas possible que les assiettes soient moins remplies un jour donné.

En revanche, cela pose la question des différences d'appétit. Pas d'avancées sur le système grande faim/petite faim avec des louches de différentes tailles. Le sujet doit être relancé.

- La mairie met justement cela en avant dans le cadre de la lutte contre l'obésité pour éviter l'excès de gâteaux industriels. Le goûter "à l'ancienne" pain-confiture est beaucoup moins gras et sucré, même si cela demande plus de temps de préparation aux équipes. Il n'y a pas vraiment d'autres alternatives si on veut une bonne dose d'énergie sans produits trop industriels. Ils ont essayé de varier les pains mais c'est plus cher et les enfants n'aiment pas.

Il est donc demandé contractuellement par la mairie une viennoiserie par semaine et 4 fois par semaine du pain (féculent).

Revue des menus de novembre et décembre 2023

Les propositions de menus pour les mois de novembre et décembre 2023 ont été revues jour par jour et des modifications ont été effectuées suivant les recommandations de la diététicienne de la mairie et des autres participants, afin d'avoir des menus équilibrés et attractifs pour les enfants.

Recommandation de mettre plus de légumineuses dans les menus (demande de la mairie et des parents). Plusieurs ajustements des menus pour éviter certaines répétitions, veiller au bon apport énergétique, s'assurer que le repas soit attractif aussi en goût (voir menus finaux). Remarque : quasiment aucune légumineuse en décembre, alors que ces produits sont très sains, énergétiques et peu chers (lentilles, haricots, etc). Le prestataire veillera à en rajouter au prochain cycle (cible suggérée : au moins une fois par semaine).

Concernant les menus dits « végétariens » (plutôt menus sans viande), une alternance entre les œufs et les légumineuses est demandée.

Remarque sur l'absence apparente des féculents les 14-15-16 novembre. Réponse : la dose est pourvue au travers des légumineuses (le 14), de la pâte à pizza (15), et de la pomme de terre dans le potage (16).

Prochaine commission des menus le 28/11/23 à 14h à la mairie.

Visite de la cuisine de Sogeres, qui s'occupe de notre commune, prévue le 04/12/23 matin à Osny (7 personnes maximum dont 2 de la mairie).